

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-11019 / 101251
Philip Morris Products S.A., 2000 Neuchâtel
tous les secteurs liés à la production: fabrication, préfabrication, assurance qualité (PQA), service technique, secteur nettoyage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
660 H, 60 F
09.01.2008–30.01.2011 (Renouvellement)
- 07-11027 / 109326
DePuy ACE Sàrl, 2400 Le Locle
production – département: CNC, polissage, anodisation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
51 H
09.01.2008–30.01.2011 (Renouvellement)
- 07-11040 / 101165
FKG Dentaire SA, 2322 Le Crêt-du-Loche
ateliers: CNC, Finition / torsadage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
17 H
03.09.2007–30.09.2010 (Modification)
- 07-11058 / 100032
Villars Maître Chocolatier SA, 1701 Fribourg
production chocolaterie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 42 F
30.01.2008–29.01.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-11021 / 101974
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 2740 Moutier
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.01.2008–31.12.2010 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-11015 / 100561
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe
secteur des sandwiches
besoins spéciaux de consommation
4 H, 37 F
26.12.2007–31.12.2010 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-11018 / 101744
Benteler Automotive SA, 2882 St-Ursanne
ligne de production PRECIALP
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.01.2008–30.06.2008 (Renouvellement)
- 07-11053 / 100043
ILFORD Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
tunnel de fabrication N° 4: fabrication de films et papiers photosensibles, préparation, coulages des émulsions, séchage et bobinage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
60 H
01.09.2007–31.08.2010 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10817 / 108620
Fromco SA Moudon, 1510 Moudon
soins
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
17.09.2006–30.09.2009 (Modification)
- 07-10903 / 102048
Sedirep SA, 1227 Carouge GE
nettoyage et dégraissage industriel de ventilation sur tout le territoire suisse
besoins spéciaux de consommation
8 H
16.01.2008–31.12.2010 (Renouvellement)
- 07-10905 / 101743
vonRoll casting (rondez) sa, 2800 Delémont
production, parachèvement, usinage BETEC, maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
260 H, 15 F
14.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10917 / 100721
Schenk SA, 1180 Rolle
stérilisation et préparation des installations de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
05.12.2007–31.12.2010 (Renouvellement)
- 07-10919 / 100795
La Plâtrière SA, 3977 Granges VS
fabrication du plâtre, production des carreaux et surveillance des fours de séchage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
31 H
05.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17, 19 et 28 LTr)

- Autorisation globale pour les travailleurs des cliniques et hôpitaux dans toute la Suisse
Cliniques et hôpitaux
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
01.01.2008–31.12.2008 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-10912 / 101024
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse (Usine 20), 2052 Fontainemelon
maintenance des infrastructures
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.12.2007–31.12.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-10918 / 111142
Wella Suisse GmbH, 1400 Yverdon-les-Bains
Cours de formations et séminaires pour coiffeurs et coiffeuses.
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
01.01.2008–31.12.2010 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

18 décembre 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	51
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.12.2007
Date	
Data	
Seite	8040-8043
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 222

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.